



U.C.S.A. cgt

Communiqué de presse

Une négociation explosive à France télévisions

Le 15 septembre dernier trois syndicats de France télévisions ont signé avec la direction un accord d'étape pour les journalistes.

La CGT, premier syndicat de l'entreprise, s'y est opposée.

Elle refuse, entre autres, la suppression des commissions paritaires, l'exclusion des personnels techniques des métiers du web, et la remise en cause de l'indexation des salaires dans les outre-mers inclus dans cet accord.

Depuis quelques jours, la direction de France télévisions sur-communique sur la signature imminente du volet Temps de travail de cet accord, alors que jamais les salariés n'ont pu donner leur avis.

En réalité, la négociation patine et bute sur la question cruciale du forfait-jours que la direction prétend imposer à tous les journalistes, aux techniciens des équipes de reportage et à l'ensemble des cadres de France télévisions, sans distinction.

Au-delà, c'est la liquidation des acquis liés aux 35H qui est programmée, en attendant les attaques contre nos métiers et notre système salarial.

Pour la CGT qui a refusé de signer l'accord d'étape, rien n'est encore joué.

Elle compte bien informer massivement les personnels dans tous les sites hexagonaux et ultra-marins de France télévisions.

Elle appellera à la mobilisation dans quelques jours l'ensemble des personnels pour exiger le maintien des acquis sociaux et la resynchronisation des calendriers de négociation.

Paris, le 24 novembre 2011